



Rapport de la Première année de Convention triennale entre le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères et l'Alliance de Villes Euro-méditerranéennes de Culture

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
I Première orientation : « Consolider l’expertise technique du réseau AVEC »	4
A) L’internationalisation de la démarche Musées résilients aux inondations	4
B) Développement du partenariat avec l’association Ville et Métiers d’Art	6
II Deuxième orientation : « Développer le réseau des membres et partenaires »	10
A) Développement de la méthodologie Qualicities auprès des nouveaux membres du réseau du sud de la Méditerranée	10
B) Valorisation du Guide méthodologique pour la gestion durable des villes historiques en Méditerranée	13
C) Prospection systématique de nouveaux membres	14
III Troisième orientation : « Favoriser la mobilité internationale d’experts et de professionnels »	16
A) Mise en œuvre du projet de Résidences d’artistes croisées entre la France et la Serbie	16
Un budget maîtrisé	18
Liste des annexes	19

Introduction

Le réseau AVEC et le Ministère français de l'Europe et des Affaires Etrangères ont signé, en 2017, une Convention triennale. Cette convention repose sur la mise en œuvre de projets réalisés dans le cadre de trois orientations stratégiques complémentaires :

- 1) La première orientation consiste à consolider l'expertise technique du réseau AVEC, en développant des projets sur des thématiques très spécifiques et ciblées.
- 2) La deuxième orientation vise à développer le réseau des membres et des partenaires de l'association en mettant l'accent sur la coopération décentralisée.
- 3) La troisième orientation a pour objectif de favoriser la mobilité internationale d'experts et de professionnels autour des problématiques de gestion, valorisation et protection des patrimoines culturels.

Ainsi, la subvention octroyée par le Ministère français de l'Europe et des Affaires Etrangères a permis de soutenir un certain nombre d'initiatives et de projets concrets qui sont détaillés ci-dessous.

I Première orientation : « Consolider l'expertise technique du réseau AVEC »

Depuis 20 ans, le réseau AVEC travaille sur la gestion, la valorisation, la protection et le développement durable des patrimoines culturels. Les connaissances acquises sur ces grandes thématiques lui ont permis d'approfondir certaines questions et d'acquérir ainsi des compétences plus spécifiques qu'il convient de consolider et de valoriser.

Pour atteindre ces objectifs, en 2017 le réseau AVEC a travaillé :

- Sur l'internationalisation de l'étude *Musées Résilients aux Inondations* réalisée en collaboration avec l'Institut de Prévention et de Gestion des Risques urbains (IPGR) et grâce au soutien financier du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire ainsi qu'au soutien technique du Service des Musées de France du Ministère de la Culture.
- Sur le développement du partenariat avec l'association française Ville et métiers d'art (VMA) à travers la signature d'une convention et la réalisation d'un atelier d'échanges de bonnes pratiques sur la question de la redynamisation des centre villes par le biais des métiers d'art.

A) L'internationalisation de la démarche *Musées résilients aux inondations*

La démarche *Musées Résilients aux inondations* consiste à évaluer l'exposition et les fragilités des musées français de l'arc méditerranéen situés en zone inondable et leurs réponses, en termes d'adaptation et de préparation, pour assurer la sécurité des personnes et la préservation des biens culturels qu'ils abritent. Cette action vise également à fournir des outils théoriques et pratiques aux musées pour réaliser, améliorer et/ou actualiser leurs plans de sauvegarde, en prenant en compte notamment les retours d'expérience des musées qui ont subi des inondations.

Bien que cette étude ait été centrée, au départ, sur les musées du sud de la France, dès le début du projet, le réseau AVEC a souhaité travailler sur une approche plus globale pour mettre en place une réflexion internationale sur ce sujet et pour que les résultats du diagnostic puissent être exploités par les autres villes du réseau.

Le soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, via la Convention Triennale, a donc contribué au développement des échanges avec des experts internationaux et il a permis de réserver un budget pour la réalisation d'une version anglaise du rapport final de l'étude.

1. Identification de partenaires intéressés par le développement de la démarche *Musées Résilients aux inondations*

À l'occasion de la présentation de l'étude *Musées Résilients aux Inondations* lors de la journée « Réduction de la vulnérabilité aux inondations du patrimoine culturel » organisée par l'Établissement public Loire à Orléans le 05 juillet 2017, le réseau AVEC et l'IPGR ont rencontré

M. Michael Strobino, responsable de l'office PCi et PBC de la ville de Genève (Suisse) et représentant du Comité communal pour la protection des Biens Culturels de Genève.

Aux vues de l'état d'avancement de la réflexion et des actions conduites par la ville de Genève pour améliorer la sauvegarde des biens culturels, le réseau AVEC et l'IPGR se sont rendus à Genève, le 13 et 14 septembre 2017, pour rencontrer des représentants du Comité communal pour la protection des Biens Culturels de la ville de Genève et pour assister à l'exercice de simulation d'évacuation des collections du Museum d'Histoire Naturelle de Genève.



Exercice de simulation du Museum d'Histoire Naturelle de la ville de Genève

© Réseau AVEC

Ce déplacement, financé dans le cadre de la Convention Triennale, a été une rencontre particulièrement riche et fructueuse en termes d'échanges, d'expérience sur le terrain à travers la participation à l'exercice de simulation au Museum d'Histoire Naturelle, mais aussi de par les nombreux documents et outils de travail qui ont été transmis au réseau par le Comité communal pour la protection des Biens Culturels pour qu'il les exploite dans l'étude MRI.

Enfin, il a été convenu que ces échanges seront poursuivis dans le cadre de la deuxième phase du projet MRI. Les représentants du Comité communal pour la protection des Biens Culturels de la ville de Genève seront, en effet, invités pour assister à l'exercice de simulation d'évacuation des collections du Musée de Camargue à Arles au printemps 2018.

Parallèlement, il convient également de souligner que la démarche MRI a été présentée par Jacques Rousset, Membre d'honneur du réseau, lors de ses interventions au forum international des médinas de Larache, au Maroc sur lequel nous reviendrons plus bas.

Pièces justificatives

- Programme de la journée « Réduction de la vulnérabilité aux inondations du patrimoine culturel » organisée par l’Etablissement public Loire à Orléans le 05 juillet 2017.
- Compte rendu de la rencontre avec les représentants du Comité communal pour la protection des Biens Culturels de la ville de Genève et de l’exercice de simulation d’évacuation des collections du Museum d’Histoire Naturelle de Genève, le 13 et 14 septembre 2017.

2. Établissement de la version anglaise du rapport *Musées Résilients aux Inondations*

Afin de pouvoir diffuser et valoriser plus largement les résultats de l’étude *Musées Résilients aux Inondations*, le réseau AVEC a prévu d’utiliser une partie de la subvention accordée par le Ministère de l’Europe et des Affaires Etrangères, pour réaliser une version anglaise des recommandations finales.

Cependant, l’ampleur du travail de synthèse à réaliser, ainsi que la nécessité de valider sur le terrain les conclusions obtenues par le biais d’une étroite collaboration avec le Musée de Camargue à Arles ont retardé l’achèvement du document final et, par conséquent, la réalisation de sa traduction.

Bien qu’il ne soit donc pas possible pour le réseau de justifier cette action en fournissant la version finale de l’étude, le sommaire détaillé du document qui sera traduit en anglais se trouve en annexe de ce rapport.

Pièces justificatives

- Sommaire de la *Démarche Musées Résilients aux Inondations : Approche méthodologique pour l’élaboration d’un Plan de sauvegarde des biens culturels*

B) Développement du partenariat avec l’association Ville et Métiers d’Art

Pour le réseau AVEC, le développement de nouveaux axes de réflexion ainsi que l’acquisition de nouvelles compétences par ses villes membres sont des objectifs primordiaux. Ce renouvellement permet en effet aux collectivités de cultiver leur dynamisme, mais aussi de faire face à certains défis.

Parmi les défis actuels, la lutte contre la désertification des centres villes est un enjeu important. Il s’agit d’une question complexe face à laquelle il n’y a pas de recette miracle. Cependant, de nombreux exemples ont démontré que les métiers d’art peuvent jouer un rôle dans la redynamisation des centres urbains.

La mise en place d’une collaboration entre le réseau AVEC et l’association française Ville et Métiers d’Art est donc apparue comme une évidence. En effet, ces deux associations sont reliées par un dénominateur commun : la valorisation du patrimoine matériel et immatériel et par une conviction partagée : le patrimoine peut et doit être un facteur de dynamisme territorial et de requalification de l’espace urbain.

Dans le cadre de la Convention triennale, le réseau AVEC a donc organisé plusieurs réunions avec l'association Ville et Métiers d'Art et a participé à l'Assemblée générale de l'association VMA qui s'est tenue le 29 juin 2017 dans une salle du Sénat à Paris.

Ces différentes rencontres ont permis de préparer et d'organiser une journée spécifique sur la question des métiers d'art qui a eu lieu le 10 novembre 2017 dans le cadre du Conseil d'administration du réseau AVEC.



Atelier : Redynamisation des centres villes par le biais des Métiers d'art

© Ville de Tours



Signature de la Convention : Christian Mourisard – AVEC et Philippe Huppé – VMA

© Ville de Tours

Le programme de cette journée s'est articulé de la manière suivante :

1) Atelier d'échanges d'expérience sur la question de la Redynamisation des centres urbains par le biais des Métiers d'arts :

- *Présentation de l'association Ville et Métiers d'Art* par Christophe Poissonnier, Délégué général de VMA .
- *Les boutiques éphémères : l'exemple de la boutique éphémère de Saint Maur des Fossés* par Thierry Deslot, Directeur des Services Economiques de la ville de Saint Maur et Délégué Régional Ile de France/Normandie/Hauts de France de VMA.
- *Retour d'expérience de la redynamisation de la ville de Pont Scorff* par Jacques Aulnette, Adjoint au Maire de Pont Scorff et Délégué Régional Grand Ouest de VMA.
- *L'étude sur les métiers d'art menée par la Communauté d'agglomération Arles, Crau, Camargue, Montagnette (ACCM)* par Catherine Virassamy, Architecte et Experte en métiers d'art.
- *La présentation de l'action de l'agglomération Tours Métropole Val de Loire autour des métiers d'art* par Annie Bourreau, Manager Territoires à l'Agglomération Tours métropole Val de Loire.

2) Signature de la convention de partenariat entre le Réseau AVEC et l'association Ville et Métiers d'Arts par Christian Mourisard, Co-président du réseau AVEC et Adjoint au Maire de la ville d'Arles et Philippe Huppé, Président de VMA et Député de la 5ème circonscription de l'Hérault.

3) Conférence de presse.

4) Visite du salon *Art au quotidien* au Palais des Congrès VINCI de Tours.

Art au quotidien (<http://www.artauquotidien.fr/>) est un salon qui réunit environ 200 exposants permettant à nombre d'artisans de mettre en avant leur créativité et de montrer le savoir-faire à la française. De par la qualité de l'offre, ce salon est devenu un rendez-vous incontournable des métiers d'art en France.

Vers un projet européen commun ?

Il est important de souligner que l'organisation de cette rencontre n'est pas un aboutissement, mais le début d'un travail commun visant à promouvoir les échanges d'expérience pour que les villes du réseau AVEC s'engagent dans cette réflexion ; à internationaliser l'action de l'association Ville et Métiers d'Art ; à favoriser la mobilité d'experts et à construire des projets d'envergure.

C'est ainsi que les deux associations sont en train d'étudier la possibilité de répondre à un appel à projet européen du programme Europe Créative.

Ce programme pourrait en effet permettre de réactiver et de transposer à une échelle plus importante, le projet *Résidences d'artistes croisées* qui n'a pas pu être réalisé dans le cadre de la coopération décentralisée entre la ville d'Arles (France) et la ville de Nis (Serbie) (Voir la description du projet dans le chapitre consacré à la troisième Orientation de la Convention Triennale, pg. 16).

Ce projet viserait à réunir des jeunes artistes et/ou artisans européens de moins de 45 ans pour qu'ils travaillent ensemble pendant 10 jours dans plusieurs villes, pour transformer un espace public urbain spécifique en un lieu de création, d'exposition et de dialogue avec la population locale et les visiteurs.

En effet, les habitants seraient partie prenante de l'acte de création : ils pourraient assister et éventuellement collaborer à la réalisation des œuvres, mais aussi participer à des actions de médiation conduites par les animateurs du projet en étroite relation avec les services de la ville.

En ce qui concerne les artistes, ils auraient l'obligation de se coordonner entre eux pour modeler, transformer et faire vivre l'espace public. Les créations devraient être réalisées in situ et s'inscrire dans le paysage urbain sur le long terme, en respectant les réglementations imposées par les communes et les lieux d'accueil (respect des éléments patrimoniaux et des structures originelles).

Enfin, pour conclure cette action, il serait possible d'organiser un grand colloque international qui permettrait de présenter le retour d'expérience des résidences réalisées dans chaque ville, mais aussi d'élargir la réflexion en incluant d'autres exemples d'intervention artistique dans l'espace public.

Pièces justificatives

- Comptes rendus des réunions entre le réseau AVEC et l'association Ville et Métiers d'Art.
- Présentation Power Point du réseau AVEC à l'occasion de l'AG de l'association VMA.
- Convention entre le réseau AVEC et l'association Ville et Métiers d'Art.
- Compte rendu de l'atelier « Redynamisation des centres urbains par le biais des Métiers d'art ».

II Deuxième orientation : « Développer le réseau des membres et partenaires »

Cette deuxième orientation de la Convention Triennale vise, avant tout, à soutenir et à renforcer la politique d'ouverture du réseau AVEC sur le bassin méditerranéen.

Pour marquer cette ouverture, le réseau AVEC a, en 2016, révisé ses statuts et modifié la signification de son acronyme : l'Alliance de Villes Européennes de Culture est devenue l'Alliance de Villes Euro-méditerranéennes de Culture. L'engagement du réseau dans le sud de la Méditerranée étant ainsi entériné, de nouvelles collectivités ont été accueillies au sein de l'association : la ville de Chefchaouen au Maroc, la ville de Sbeitla en Tunisie et la Communauté de communes de Dannieh au Liban.

La deuxième orientation de la Convention Triennale reprend donc ces deux objectifs : le premier étant de mettre à disposition des villes du bassin méditerranéen les compétences et le réseau d'experts de l'association et le deuxième de susciter l'adhésion de nouveaux membres.

Pour mener à bien ces actions, en 2017, le réseau AVEC s'est appuyé sur deux outils principaux : la démarche de qualité urbaine Qualicities et la valorisation des résultats du *Guide méthodologique pour la gestion durable des villes historiques en Méditerranée*.

A) Développement de la méthodologie Qualicities auprès des nouveaux membres du réseau du sud de la Méditerranée

La démarche Qualicities a été élaborée par le réseau AVEC en 2007 dans le cadre d'un projet européen. Elle a ensuite été enrichie, en 2010, par la prise en compte de la dimension des risques et s'est concrétisée par un accord européen approuvé par le CEN (Comité européen de normalisation) fin 2010 et publié début 2011. Cette méthodologie de qualité urbaine permet de valoriser le patrimoine pour qu'il devienne un moteur de développement économique durable des villes.

En s'appuyant sur un référentiel très précis, la démarche Qualicities permet la création d'un plan de progrès local ; une prise de conscience de l'importance du patrimoine (matériel et immatériel) et de son poids économique ; le développement d'un travail transversal des différents services de la mairie ainsi que la création d'une synergie entre les pouvoirs publics, les entreprises locales, les citoyens et les visiteurs.

1. L'atelier Qualicities

Afin de présenter cette méthodologie aux nouveaux membres du réseau qui sont en demande d'outils pour améliorer leur gestion patrimoniale, le réseau AVEC a organisé un atelier thématique à Arles les 22, 23 et 24 novembre 2017.

Les objectifs de cette rencontre étaient de :

- 1) Présenter plus en détail la démarche de qualité urbaine Qualicities aux nouveaux membres du bassin Méditerranéen : la ville de Chefchaouen (Maroc), la Communauté de communes de Dannieh (Liban) et la ville de Sbeïtla (Tunisie).
- 2) Évoquer les liens existants entre la démarche Qualicities et l'élaboration du plan de gestion des biens inscrits au Patrimoine Mondial.
- 3) Illustrer concrètement la démarche avec l'exemple arlésien et ce à travers :
 - la présentation du rôle de coordinateur de la démarche,
 - la présentation de la mission du référent de la démarche,
 - la présentation du service du patrimoine et des autres services impliqués,
 - un focus sur la valorisation du patrimoine romain par le Festival Arelate,
 - la visite de lieux emblématiques de la ville d'Arles qui ont fait l'objet d'un aménagement réfléchi qui répond aux critères du référentiel Qualicities : le théâtre antique et la place Voltaire.
 - la visite du site d'Archeomed, plateforme de mutualisation dédiée aux métiers de la culture et des patrimoines.



Atelier Qualicities

© Réseau AVEC

2. Le projet d'assistance à l'élaboration du pré-projet de la Commune de Sbeïtla pour l'inscription du site archéologique, vestige de l'antique Sufetula, sur la liste indicative tunisienne des sites candidats au classement Patrimoine Mondial de l'Humanité (UNESCO).

Il convient de souligner que la participation à l'atelier Qualicities d'un représentant de l'Institut National du Patrimoine tunisien - institution en charge de la gestion du site archéologique de

Sbeïtla - a permis de faire avancer un autre projet porté par le réseau : le projet d'Assistance à l'élaboration du pré-projet de la Commune de Sbeïtla pour l'inscription du site archéologique, vestige de l'antique Sufetula, sur la liste indicative tunisienne des sites candidats au classement Patrimoine Mondial de l'Humanité – UNESCO.

Cette action, soutenue par la région PACA, vise en effet à développer la démarche Qualicities auprès des services de la commune de Sbeïtla afin d'améliorer l'interface entre le développement de la ville et la valorisation et la protection du site archéologique.

3. Le projet de développement de la démarche Qualicities à Chefchaouen (Maroc)

En ce qui concerne le développement de la démarche Qualicities à Chefchaouen, la participation à l'atelier de deux représentants de la commune a été le résultat de plusieurs échanges sur la méthodologie réalisés par téléphone et par mails. En les invitant, le réseau AVEC a ainsi voulu expliciter les principes, les enjeux et les apports de cette méthodologie.

Cette première étape devrait faciliter la mise en place d'un travail sur le terrain que la ville réaliserait en étroite collaboration avec le réseau AVEC.

4. Le projet de développement de la démarche Qualicities au Liban

Parallèlement, la Communauté de communes de Dannieh (Liban) envisage d'engager l'élaboration d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur de son patrimoine pour lequel elle souhaiterait un accompagnement de notre association. Les premiers échanges sur ce dossier ont eu lieu avec le Président de Dannieh lors de l'atelier Qualicities les 22 et 23 novembre 2017, à Arles. Si cette opération était lancée, elle comporterait un volet complémentaire assez important de formation (financement spécifique).

4. Les autres actions de promotion de la démarche Qualicities

Participation à des rencontres et des colloques

Par ailleurs, il est important de noter qu'au delà de l'organisation de l'atelier Qualicities, en 2017, le réseau AVEC a aussi participé à des rencontres, aux niveaux national et international, pour promouvoir activement la démarche Qualicities :

- Le 22 mars 2017, M. Christian Mourisard, Co-président du réseau AVEC, Marie Dal Falco, la Déléguée générale de l'association et Mme Suzy Bertrand, référente de la démarche Qualicities de la ville d'Arles, ont rencontré Mme Pascale Corré du bureau de la promotion, de l'architecture et des réseaux du Ministère français de la Culture pour réfléchir à la possibilité d'intégrer des éléments du référentiel Qualicities dans le label français Villes et Pays d'Art et d'Histoire.

- M. André Hullo, Membre d'honneur du réseau AVEC, a présenté la démarche Qualicities dans le cadre du colloque « *La valorisation du patrimoine, un levier de développement économique local? Perspectives de coopération européenne et analyse de bonnes pratiques* » organisé par

l'Ambassade de France à Belgrade pour des représentants des villes serbes, les 23, 24 et 25 octobre 2017.

- Les 28 et 29 septembre 2017, M. Jacques Rousset, Membre d'honneur du réseau AVEC a pris part au colloque « *Des patrimoines à l'économie* » organisé par l'association Sites et Cités remarquables de France à Calais (France).

Pièces justificatives

- Power Point de la présentation de la démarche Qualicities par M. André Hullo au colloque « *La valorisation du patrimoine, un levier de développement économique local? Perspectives de coopération européenne et analyse de bonnes pratiques* », le 23, 24 et 25 octobre 2017 à Belgrade (Serbie).
- Power Point de l'intervention de M. Jacques Rousset au colloque « *Des patrimoines à l'économie* », le 28 et 29 septembre 2017 à Calais (France).
- Programme de l'atelier Qualicities, le 22 et 23 novembre 2017 à Arles (France).
- Compte rendu de l'atelier Qualicities du 23 novembre 2017 à Arles (France).
- Convention entre le réseau AVEC et l'Institut National du Patrimoine tunisien.
- Dossier de candidature de la communauté de communes de Dannieh, où apparaît le souhait d'élaborer un plan de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine.

B) Valorisation du Guide méthodologique pour la gestion durable des villes historiques en Méditerranée.

En 2016, le réseau AVEC a publié le *Guide méthodologique pour la gestion durable des villes historiques en Méditerranée*. Cet ouvrage est la réponse à un appel à projets du Ministère français des Affaires Etrangères pour promouvoir la valorisation et la protection du patrimoine dans les actions de coopération décentralisée.

Ce guide destiné aux collectivités territoriales et aux experts du monde de la culture, constitue un observatoire de bonnes pratiques urbaines et un recueil de références méthodologiques et de paroles d'experts.

Afin de valoriser cet important travail, en 2017, l'Alliance de Villes Euro-méditerranéennes de Culture a participé à plusieurs manifestations, aux niveaux national et international, qui ont permis de diffuser l'ouvrage auprès des autorités et des professionnels engagés dans des opérations de coopération décentralisée :

- 27, 28 et 29 avril 2017 : Participation de M. Jacques Rousset, Membre d'honneur du réseau AVEC, au *Forum International des Médinas* – Larache (Maroc).
- 25, 26 et 27 mai 2017 : Participation de Mme Marie Dal Falco, Déléguée générale du réseau AVEC, aux LUMA DAYS – Arles (France) : Workshop sur le thème « Imaginer des futurs pour une ville et une Bio-région ».
- 28 et 29 septembre 2017 : Participation de M. Jacques Rousset, Membre d'honneur du réseau AVEC, au colloque « *Des patrimoines à l'économie* » organisé par l'association Sites et Cités remarquables de France – Calais (France).

- 9 et 10 octobre 2017 : Participation de M. Jacques Rousset, Membre d'honneur du réseau AVEC, aux rencontres de « *L'internationalisation des collectivités territoriales* » organisées par Cités Unies France – Paris (France).

Il est important de souligner qu'à l'issue du forum international des médinas, le réseau AVEC et le réseau méditerranéen des médinas (RMM) ont décidé de pérenniser et d'institutionnaliser leur partenariat sous la forme d'adhésions croisées gratuites. Dans ce cadre, il est prévu d'organiser, en 2018, au Maroc, une rencontre des deux réseaux pour mettre en commun leurs expériences et travaux en matière de gestion des villes historiques et d'enrichir ainsi les viviers des pratiques dans ce domaine.

Pièces justificatives

- Power Point de l'intervention de M. Jacques Rousset au *Forum International des Médinas*, le 27, 28 et 29 avril 2017 à Larache (Maroc).
- Power Point de l'intervention de M. Jacques Rousset au colloque « *Des patrimoines à l'économie* », le 28 et 29 septembre 2017 à Calais (France).

C) Prospection systématique de nouveaux membres



Carte des villes et territoires membres du réseau AVEC – décembre 2017

Afin de permettre au réseau d'intégrer de nouvelles collectivités territoriales, l'équipe de l'association réalise un grand travail de prospection auprès de villes européennes et méditerranéennes.

Ce travail s'effectue surtout grâce à la participation et à l'organisation de rencontres et de colloques ; à la mise en place de partenariats avec des institutions et associations qui travaillent sur des thématiques similaires ou complémentaires ; aux relations privilégiées (ex. jumelages) que certaines villes du réseau entretiennent avec d'autres collectivités.

Parallèlement, pour accompagner ces actions de prospection et pour souligner l'ouverture méditerranéenne du réseau, il a semblé nécessaire d'élaborer une nouvelle plaquette de présentation. L'ancienne brochure était en effet devenue obsolète à cause du changement de

nom de l'association et de quelques modifications dans la liste des villes membres. Cette nouvelle plaquette a été réalisée par un graphiste à qui il a été demandé de mettre en évidence le caractère euro-méditerranéen de l'association, de créer un document bilingue français / anglais et de rendre plus lisible et attractive la présentation des éléments de langage.

Grâce au travail réalisé sur le terrain mais aussi à ce renouvellement d'image, en 2017, 8 nouvelles collectivités ont adhéré au réseau AVEC: Arlon (Belgique), Beja (Portugal), Cahors (France), Narbonne (France), Freixo de Espada à Cinta (Portugal), Macedo de Cavaleiros (Portugal), Sbeïtla (Tunisie) ainsi que la Communauté de communes de Dannieh (Liban). Parallèlement, des contacts prometteurs ont pu être pris avec Tiznit (Maroc), Taroudant (Maroc), El Jem (Tunisie), Kairouan (Tunisie), Alexandrie (Egypte), Marrakech (Maroc), Chartres (France) et Maribor (Slovénie)...

En octobre 2017, les actions de prospection ont pu être enrichies grâce à l'Agence des villes et territoires méditerranéens durables (AVITEM) – partenaire du réseau AVEC depuis début 2017 – qui nous a transmis les coordonnées des nombreux consuls présents à Marseille. Une première prise de contact par mail a été effectuée auprès de 32 représentants de pays du bassin méditerranéen, du nord de l'Europe et de l'Europe centrale et de l'Est. Par la suite, l'objectif sera de rencontrer personnellement certains consuls pour qu'ils puissent nous mettre en relation avec de nouvelles villes susceptibles d'être intéressées par les activités du réseau AVEC.

Le travail réalisé en 2017 a également permis au réseau AVEC de se rapprocher de nombreuses institutions et associations. Ces rapprochements ont souvent débouché sur la signature de conventions de partenariat, comme celles signées avec :

- Le réseau de Villes Euromed, en janvier 2017
- L'Agence de Villes et Territoires Méditerranéens Durables (AVITEM), le 08 février 2017.
- Le réseau multi partenaires de la région PACA, Territoires Solidaires, dont le réseau AVEC est maintenant membre.
- L'association de Développement Local d'El Jem, le 02 mai 2017.
- Le Réseau Méditerranéen des Médinas et Développement du Patrimoine, le 17 juillet 2017.
- L'Institut National du Patrimoine tunisien, le 29 septembre 2017.

Pièces justificatives

- Exemple de la nouvelle plaquette du réseau AVEC.
- Liste des Consuls contactés.
- Convention de partenariat avec le réseau de Villes Euromed.
- Convention de partenariat avec l'AVITEM.
- Convention de partenariat avec l'association de Développement Local d'El Jem.
- Partenariat avec le Réseau Méditerranéen des Médinas et Développement du Patrimoine.
- Convention de partenariat avec le l'Institut National du Patrimoine tunisien
- Document sur le réseau Territoires Solidaires.

III Troisième orientation : « Favoriser la mobilité internationale d'experts et de professionnels »

Le développement de la mobilité internationale d'experts et de professionnels est au cœur des activités de l'Alliance de Villes Euro-méditerranéennes de Culture. En effet, ce n'est que par la rencontre sur le terrain qu'il est possible de créer des liens forts entre les collectivités, de valoriser et de faire rayonner les cultures locales et de favoriser l'acquisition de nouvelles compétences.

A) Mise en œuvre d'un projet de Résidences d'artistes croisées entre la France et la Serbie

Pour concrétiser la troisième orientation de la Convention Triennale, le réseau AVEC avait souhaité soutenir un projet de Résidences d'artistes croisées entre la ville d'Arles (France) et la ville de Nis (Serbie). Cependant, malgré l'organisation de plusieurs réunions qui ont permis de définir clairement l'organisation et les objectifs de cette action, le projet n'a pu aboutir car il n'a pas été possible de réunir tous les financements nécessaires.

Cette action visait à réunir 6 jeunes artistes de moins de 45 ans (3 serbes et 3 français) pour qu'ils travaillent ensemble pendant 10 jours en Serbie, puis pendant 10 jours en France, pour transformer un espace public urbain spécifique en un lieu de création, d'exposition et de dialogue avec la population locale et les visiteurs.

En Serbie, le lieu choisi était le village de Sicevo, un village qui fait partie de l'agglomération de Nis et qui dispose, depuis 1905, d'un Centre de résidence d'artistes : le Art Colony Sicevo.

À Arles, le quartier qui a été identifié pour accueillir la résidence d'artistes était celui des Alyscamps : un quartier qui possède des éléments patrimoniaux de grand intérêt mais qui répond aussi au critère de mixité sociale.

Une des vocations principales du projet était en effet de contribuer à l'accessibilité de la culture. Pour atteindre cet objectif, l'intégration des habitants du quartier au processus de création aurait été incontournable, aussi bien en amont du projet que pendant sa réalisation.

Avant le démarrage de la résidence, il était prévu de réaliser une (voire plusieurs) réunion(s) d'information auprès des habitants du quartier. Cette première rencontre aurait permis de présenter cette action, mais aussi de prendre en compte les désirs et les besoins de la population pour que le projet soit en adéquation avec la dynamique du quartier et que les œuvres produites puissent s'intégrer à la vie locale.

Par la suite, les habitants auraient aussi été partie prenante de l'acte de création : ils auraient pu assister et éventuellement collaborer à la réalisation des œuvres, mais aussi participer à des actions de médiation conduites par les animateurs du projet en étroite relation avec les services de la ville.

En ce qui concerne les artistes, ils auraient eu l'obligation de se coordonner entre eux pour modeler, transformer et faire vivre l'espace public. Les créations auraient été réalisées in situ et se seraient inscrites dans le paysage urbain sur le long terme, en respectant les réglementations imposées par les communes et les lieux d'accueil (respect des éléments patrimoniaux et des

structures originelles).

Bien que ce projet n'ait pas pu se concrétiser, il convient de souligner que toutes les autres actions réalisées dans le cadre des deux premiers axes de la Convention Triennale contribuent fortement au développement du troisième. En effet, ces actions ont engendré une circulation d'experts et de professionnels et des échanges fructueux de part et d'autre de la Méditerranée.

Pièces justificatives

- Compte rendu de réunion du projet *Résidences d'artistes croisées*.
- Préfiguration du projet.

Un budget maîtrisé

Tout au long de cette première année de Convention Triennale avec le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, le réseau AVEC a donc travaillé activement pour concrétiser les engagements pris auprès du Ministère à travers des actions de terrain.

Bien que le programme prévisionnel ait parfois dû s'adapter à des contraintes extérieures, l'ensemble des actions a été mené avec rigueur, dans un souci de cohérence, d'exigence et de volonté de toujours répondre au mieux aux besoins des interlocuteurs.

DÉPENSES	
DÉPENSES AXES 1, 2 et 3	16 166,29 €
FRAIS PERSONNEL	
Temps de travail de Déléguée Générale évalué à 6 mois de travail : salaire + charges patronales	18 000,00 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
Personnel bénévole	26 747,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et de service : mise à disposition des salles pour les rencontres et les ateliers	4 000,00 €
TOTAL GLOBAL	64 913,29 €

Pièces justificatives

- Comptabilité de la première année de la Convention Triennale.

Liste des annexes

I Première orientation : « Consolider l'expertise technique du réseau AVEC »

A) Internationalisation de la démarche « Musées résilients aux inondations »

- Programme de la journée « Réduction de la vulnérabilité aux inondations du patrimoine culturel » organisée par l'Établissement public Loire à Orléans le 05 juillet 2017.
- Compte rendu de la rencontre avec les représentants du Comité communal pour la protection des Biens Culturels de la ville de Genève et de l'exercice de simulation d'évacuation des collections du Museum d'Histoire Naturelle de Genève, le 13 et 14 septembre 2017.
- Sommaire de la *Démarche Musées Résilients aux Inondations : Approche méthodologique pour l'élaboration d'un Plan de sauvegarde des biens culturels*

B) Développement du partenariat avec l'association Ville et Métiers d'Art

- Comptes rendus des réunions entre le réseau AVEC et l'association Ville et Métiers d'Art.
- Présentation Power Point du réseau AVEC à l'occasion de l'AG de l'association VMA.
- Convention entre le réseau AVEC et l'association Ville et Métiers d'Art.
- Compte rendu de l'atelier « Redynamisation des centres urbains par le biais des Métiers d'art ».

II Deuxième orientation : « Développer le réseau des membres et partenaires »

A) Développement de la méthodologie Qualicities auprès des nouveaux membres du réseau du sud de la Méditerranée

- Power Point de la présentation de la démarche Qualicities par M. André Hullo au colloque « *La valorisation du patrimoine, un levier de développement économique local? Perspectives de coopération européenne et analyse de bonnes pratiques* », le 23, 24 et 25 octobre 2017 à Belgrade (Serbie).
- Power Point de l'intervention de M. Jacques Rousset au colloque « Des patrimoines à l'économie », le 28 et 29 septembre 2017 à Calais (France).
- Programme des journées Qualicities, le 22 et 23 novembre 2017 à Arles (France).
- Compte rendu de l'atelier Qualicities du 23 novembre 2017 à Arles (France).
- Convention entre le réseau AVEC et l'Institut National du Patrimoine tunisien.
- Dossier de candidature de la Communauté de communes de Dannieh, où apparaît le souhait d'élaborer un plan de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine.

B) Enrichissement et mise à jour du Guide méthodologique pour la gestion durable des villes historiques en Méditerranée.

- Power Point de l'intervention de M. Jacques Rousset au Forum International des Médinas, le 27, 28 et 29 avril 2017 à Larache (Maroc).

- Power Point de l'intervention de M. Jacques Rousset au colloque « Des patrimoines à l'économie », le 28 et 29 septembre 2017 à Calais (France).

C) Prospection systématique de nouveaux membres du sud et rencontre des représentants des villes candidates à l'adhésion.

- Exemple de la nouvelle plaquette du réseau AVEC.
- Liste des Consuls contactés.
- Convention de partenariat avec le réseau de Villes Euromed.
- Convention de partenariat avec l'AVITEM.
- Convention de partenariat avec l'association de Développement Local d'El Jem.
- Partenariat avec le Réseau Méditerranéen des Médinas et Développement du Patrimoine.
- Convention de partenariat avec le l'Institut National du Patrimoine tunisien
- Document sur le réseau Territoires Solidaires.

III Troisième orientation : « Favoriser la mobilité internationale d'experts et de professionnels »

A) Mise en œuvre d'un projet de Résidences artistiques croisées entre la France et la Serbie

- Compte rendu de réunion.
- Préfiguration du projet.

Un budget maîtrisé

- Comptabilité de la première année de la Convention Triennale

CONTACTS :

 **Christian MOURISARD**, Co-Président de l'Alliance de Villes Euro-méditerranéennes de Culture
c.mourisard@ville-arles.fr

 **John BOXALL**, Co-Président de l'Alliance de Villes Euro-méditerranéennes de Culture
birgu.lc@gov.mt

 **Marie DAL FALCO**, Déléguée Générale de l'Alliance de Villes Euro-méditerranéennes de Culture
contact@avecnet.net

 **Jacques ROUSSET**, Membre d'honneur de l'Alliance de Villes Euro-méditerranéennes de Culture
roussetjacques@yahoo.fr